

Envoyez votre Esprit, et ils seront créés.
Et vous renouvellerez la face de la terre.

PRIONS,

O Dieu, qui avez instruit et éclairé les cœurs des fidèles par la lumière du Saint-Esprit, faites que le même Esprit nous donne le goût et l'amour du bien, et qu'il nous remplisse toujours de la joie de ses divines consolations, par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

St-Joseph, priez pour nous.

Les affaires de routine de la Société, aux assemblées ordinaires, sont prises dans l'ordre suivant, à moins que la majorité des membres présents n'en décide autrement.

ORDRES DU JOUR

- 1° Lecture du Procès-Verbal de l'assemblée précédente.
- 2° Enrôlement des nouveaux membres.
- 3° Lecture des lettres et applications pour bénéfiques.
- 4° Proposition pour l'admission des aspirants.
- 5° Rapports des Comité d'Enquête et des Visiteurs de malades.
- 6° Election et installation des officiers.
- 7° Ballotage et admission des aspirants.
- 8° Avis de motions.
- 9° Motions Règlementaires.
- 10° Affaires commencées.
- 11° Affaires nouvelles.
- 12° Remarques pour l'intérêt de la Société et interpellations.
- 13° Rapport du Trésorier.
- 14° Appel des Membres.
- 15° Ajournement.

Art. 15 — Prières après les Séances.

Nous avons recours à votre protection. ô Ste Mère de Dieu ! ne méprisez pas les prières que nous vous adressons dans nos besoins ; mais ô Vierge bénie et glorieuse, délivrez-nous toujours des dangers qui nous environnent.

Ainsi soit-il.

Saint-Joseph, priez pour nous.